



association
nature et patrimoine
du Val d'Aire

anpva

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire

Du 25 avril 2022 à l'aula de l'Ecole Rudolf Steiner

Sont présent 30 membres et 12 invités pour l'exposé de Monsieur Alexandre Wisard

1. Message de bienvenue

Monsieur Jacques Roulet, co-président de l'ANPVA ouvre la séance officiellement à 19h03 en souhaitant la bienvenue aux membres présents et souligne que pour cette 11^{ème} assemblée générale, le comité est heureux qu'elle puisse se tenir en présentiel cette année. Il remercie l'Ecole Rudolf Steiner de nous accueillir une nouvelle fois dans leurs locaux. Il présente le comité tout en excusant l'absence de Jacques Tissot qui a tenu le rôle de secrétaire et qui est démissionnaire de l'Association.

2. Désignation des scrutatrices ou scrutateurs

2 scrutatrices se sont annoncées, merci à elles.

3. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 15 avril 2021

Selon les statuts et délais impartis est accepté à l'unanimité de l'assemblée.

4. Rapport annuel de la coprésidence d'avril 2021 à mars 2022

Le rapport est lu par Madame la co-présidente Béatrice Bengtsson.

Fonctionnement

Le comité, les membres

Lors de l'Assemblée Générale de l'ANPVA, tenue à huis-clos, le 15 avril 2021, un vote par courrier a reconduit le mandat de Béatrice Bengtsson et Jacques Roulet comme co-présidents, ainsi que Jacques Tissot comme secrétaire et Michel Marti. Il a également accueilli de nouveaux membres : Suzanne Kathari, Yann Gerdil et Julien Tinner.

En raison d'un déménagement, Yann Gerdil nous a quittés depuis, ainsi que Julien Tinner pour des raisons académiques, mais ce dernier reste toutefois membre honoraire et gère le site web de l'ANPVA, nous l'en remercions.

Par intérêt pour notre mission, trois membres font partie du comité, il s'agit de Anne-Claude Vallée-Meier, Christian Starckenmann et Janine Belleville d'Onex ainsi que Jean-Luc Dumont habitant de la commune d'Onex qui a repris les fonctions de secrétaire en raison du départ en Valais de Jacques Tissot. Nous voudrions ici remercier Jacques Tissot qui faisait partie des membres fondateurs de l'ANPVA pour son important travail dans le comité depuis plus de 10 ans, nous lui souhaitons une belle retraite, au bord du Rhône chablaisien.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux membres du comité, qui seront confirmés lors de l'Assemblée générale.

Le comité s'est réuni tous les premiers mercredis du mois, sans exception.

Relations avec les institutions genevoises

- A l'invitation de monsieur Gilles Mulhauser, directeur général du Service de l'Eau à l'Etat, le 7 juin 2021, les co-présidents ont participé – à la salle communale de Confignon - à une première séance de restitution de différents travaux pour donner suite à un cahier de 42 doléances initié par l'Association pour la Sauvegarde de Confignon, et du projet de protection des Rives de l'Aire de l'ANPVA. Le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers présidait la soirée en présence d'une trentaine d'associations et d'exécutifs des 6 communes jouxtant l'Aire, plus de France voisine.
- Pour donner suite à cette séance, une Gouvernance de l'Aire a été mise en place par l'Etat et trois groupes de travail ont été organisés
 - a) Quantité et qualité de l'eau, b) Image directrice des rives de l'Aire (dans la lignée de la proposition formulée en 2020 par l'ANPVA), c) Activités plein air, cheminements et incivilités.L'ANPVA est inscrite pour participer à ces 3 groupes de travail.
- Une motion « pour un plan de protection de l'Aire et de ses rives » no 2678 fut déposée au Grand conseil en septembre 2020 par Madame Christina Meissner. L'ANPVA fut auditionnée le 15 avril 2021 par la commission de l'environnement et de l'agriculture du Grand Conseil qui a accepté cette motion à l'unanimité. Le Grand Conseil dans sa séance du 3 septembre a adopté cette motion par 87 oui et 1 abstention. Ceci est un grand succès pour l'action de l'ANPVA.

Remarques de la Présidente de l'ASC :

Seul groupe de travail sur l'eau a débuté.

Jacques Roulet a participé à la première séance de ce groupe de travail et c'est plutôt positif. Pour le groupe de travail de l'image directrice, il est prévu que les associations participent dès que les mandataires seront connus.

Question :

Est-ce que la pollution lumineuse sera un thème ? Il y a un grand impact de l'éclairage des installations sportives des Cherpines.

Merci pour cette bonne question, c'est un élément qui sera évoqué dans les groupes de travail.

Relations avec d'autres associations

- Les co-présidents de l'ANPVA rencontrent régulièrement la présidente de l'ASC Margareth Tissot ainsi que la vice-présidente Astrid Sonnevile.
- Nous collaborons sur des causes communes avec l'ASC et Pro Natura Genève dont un recours à l'autorisation de construire de 6 villas sur une parcelle reconnue de haute biodiversité au bord de l'Aire.

- Le 2 novembre, les co-présidents se sont rendus à l'Assemblée des délégués de PIC-VERT lors de laquelle cette association faitière présentait les enjeux et les objectifs de l'année 2022 concernant la biodiversité et insistait sur le poids des communes dans les décisions de construction.

Groupes de travail

a. Périmètre protégé du vallon de l'Aire

- Le 20 janvier 2021, les co-présidents de l'ANPVA ont eu une séance de travail avec mesdames les conseillères administratives Nathalie Dal Busco-Von Gunten et Elizabeth Uldry Frossard ainsi que Olivier Morand, secrétaire général, pour leur proposer un plan d'intention pour la création d'un périmètre naturel protégé des rives de l'Aire, afin de dégager un espace minimal de 100 mètres sans aucune nouvelle construction de part et d'autre des rives. Nous demandons la création d'un périmètre de protection large qui alterne l'accessibilité à la rivière pour la population mais aussi en enlevant certains cheminements pour que la végétation faune et flore puisse se développer sans dérangement. Il en va aussi des droits humains de laisser aux Cherpines un peu de respiration naturelle, toutes les expertises constatent que trop de bétonnage conduit aux violences et aux incivilités.
- L'ANPVA a aussi envoyé une lettre à la Fondation Praille Acacias Vernets concernant la création d'un périmètre protégé, pour la remise à ciel couvert de Pont rouge à l'Arve. L'objectif était d'informer le président du PAV, Robert Cramer, de l'élaboration du projet de périmètre protégé des rives de l'Aire et de lui suggérer de faire la même demande pour la partie aval jusqu'à l'Arve. Sa réponse était d'attendre l'avancement du PAV.
- Une lettre a également été envoyée à la Ville de Lancy le 7 mars dernier concernant une passerelle à remettre en état et créer un droit de passage pour assurer un nouvel itinéraire de promenade. Ce courrier marquait aussi l'attention de l'ANPVA au futur projet de dédoublement routier du Pont de Lancy en regard de la protection de l'Aire.

b. Groupe de travail Onex : Secteur des Ormeaux

- Depuis 2017 l'ANPVA mène des actions contre un projet de densification intolérable du domaine des Ormeaux à Onex. Ces actions répétées et suivies de propositions pour des constructions limitées aux équipements publics nécessaires au quartier, à l'agrandissement de la FOJ, avec un peu de logements coopératifs et la création d'un nouveau Parc public, ont permis au Conseil d'Etat de suspendre la modification de zone et de reprendre les études.
- A la suite des diverses propositions de l'ANPVA pour le développement et l'aménagement du domaine des Ormeaux, l'Office de l'Urbanisme propose de lancer un concours d'idée pour définir ce que l'on peut effectivement réaliser sur ce domaine avec une forte volonté de protection de l'environnement.
- Dans ce même secteur l'Office des Autorisations de Construire (OAC) a délivré le 5 mai 2021 une autorisation de construire à la FPLC pour la réalisation d'un ensemble de 6 villas contiguës. Cette propriété, cédée par l'Etat de Genève à la FPLC en 2016, fait partie de l'ancien domaine de Belle-Cour. Bien qu'en zone constructible (5ème

zone A villa), cette parcelle située à 40 mètres de l'Aire fait partie intégrante d'un secteur très riche en biodiversité, couloir biologique reconnu et bordant une forêt majeure protégée. Elle fait partie, historiquement et écologiquement, du domaine des Ormeaux. C'est pour cette raison, à nos yeux, qu'elle ne peut pas être construite selon la logique de zéro construction dans des zones sensibles pour protéger la biodiversité des sols, en grand danger aujourd'hui.

- L'ANPVA avec 13 de nos membres, voisins de ce projet, ont déposé au Tribunal administratif de Première Instance le 13 juin 2021 un recours contre cette autorisation. Pro Natura Genève a également déposé un recours et le Tribunal a décidé de lier les deux recours étant similaires pour la cause de la protection de l'environnement. L'association Pic-Vert a soutenu financièrement notre action.

La procédure est en cours de jugement.

Questions concernant les Ormeaux :

Question :

Quel est l'avancement du recours sur les constructions aux Ormeaux ?

Réponse :

Le tribunal a demandé que l'OCAN fasse une étude supplémentaire via le propriétaire de la parcelle. Nous nous sommes opposés. Le Tribunal a décidé de faire une étude via l'OCAN.

Question :

Est-ce que la villa des Ormeaux est inscrite ou classée ?

Réponse :

Elle n'est pas classée, mais mise à l'inventaire. Ce dossier n'est pas terminé, des engagements oraux ont été donnés, nous continuons.

Remarque :

Le dossier est bloqué par l'Office de l'Urbanisme en attente du résultat du recours sur les parcelles voisines. A sa reprise un concours d'idées sera lancé afin de connaître les capacités de la parcelle des Ormeaux pour accueillir des constructions d'utilité publique.

c. Groupe de travail Protection des Rives de l'Aire

- Pour cette action nous suivons également attentivement l'évolution de notre proposition pour la création du périmètre protégé des Rives de l'Aire et participerons au groupe de travail organisé par la Gouvernance de l'Aire.

d. Groupe de travail Chemin sur le Beau

- Pour donner suite au long travail de ce groupe de travail, la commune de Confignon vient de nous informer qu'elle allait tester la fermeture au public du Chemin sur le Beau pour une année.

e. Groupe de travail Confignon

- Le 23 juin 2021, Elizabeth Uldry, membre de l'ANPVA, conseillère administrative et maire de Confignon a été invitée au comité, elle a donné des informations en expliquant que la Commission Aménagement et mobilité du conseil municipal de Confignon a présenté la Résolution 185, déposée au conseil municipal le 15 juin

2021 qui considère l'urgence climatique et ses conséquences sur l'habitabilité des zones densifiées et la volonté de construire les Cherpines avec des espaces verts publics plus généreux ainsi qu'un Jardin Robinson et des quartiers aménagés pour la mobilité douce.

- Une lettre de l'ANPVA a été envoyée au Conseil municipal sur l'utilité de cette résolution et aussi félicitations et encouragements au secrétaire général Monsieur Morand pour avancer ensemble. Cependant l'Etat continue à imposer une densité 1,3 alors que les associations défendent au maximum 1,1. La ville des Cherpines avec 4200 logements prévus représente une grave pression sur l'environnement du vallon de l'Aire.

f. Groupe de travail communication

- Sur le site web, www.anpva.org, géré par Julien Tinner, nous offrons nos dernières actualités ainsi que des planches de faune et de flore. Les associations partenaires ont été mises à jour et la fréquentation du site régulièrement suivie.
- La lettre d'information No 4 est parue en octobre 2021. Notre intention est de publier ces lettres biannuellement.
- Nous attirons aussi votre attention que le poster ANPVA, publié lors de notre stand aux fêtes de la musique à Confignon, est disponible, il sensibilise à la faune et à la flore d'un côté et représente le périmètre protégé de l'autre, vu par l'artiste Gérald Poussin.

g. Groupe de travail Chemin du Pont-du-Centenaire

- À la suite de la lettre envoyée à Monsieur le Conseiller d'Etat Serge Dal Busco, le 21.11.2021, deux membres du comité ont rencontré les collaborateurs de l'OCT le 7. 2.2022 afin de demander des mesures pour couper le trafic de transit TIM sur le chemin du Pont-du-Centenaire et de sécuriser les cheminements piéton et vélo sur ce chemin étroit bordé d'un patrimoine arboré important.
L'OCT comprend bien la situation. Cependant ses collaborateurs expliquent que 20% du trafic local TIM reliant PLO et Onex passe par là et que si l'on coupe le transit, il se reportera ailleurs. Ils n'y a pas de solution actuellement. Apparemment le flux TIM semble primordial pour l'OCT, plus important que la sécurité des piétons et des vélos, ce qui est en contradiction avec la politique actuelle de l'Etat qui souhaite favoriser la mobilité douce et les énergies renouvelables.
- L'ANPVA a rencontré le 14.03.2022 Mme Yunnus Ebner, Conseillère administrative d'Onex et M. Pittala Urbaniste communal. Bien que ce chemin soit cantonal, ils ont été positifs face à la demande de sécurisation pour les piétons et vélos au Chemin du Pont du Centenaire, tronçon Onex, et nous encouragent à faire des actions sur le chemin du Pont du Centenaire.

Questions concernant le ch. du Pont-du-Centenaire :

Question :

Comment est considéré cet axe ? Primaire ?

Réponse

C'est un axe secondaire qui n'a jamais été primaire

Remarque de la Maire de Confignon

Il faudrait un grand axe, des chemins du côté de Confignon, pas de solution pour le moment

Remarque

Un plan de mobilité est demandé avec les plans d'ensemble des 6 communes concernées

Remarque :

Ce chemin est impraticable en voiture, endroits de dégagement pas larges, il ne devrait pas être une voie de transit

Activités

- Pour célébrer le solstice d'été le 19 juin 2021, l'ANPVA en collaboration avec la mairie de Confignon a tenu un stand près de la pergola le long de l'Aire. Ce fut une importante action de sensibilisation à la préservation du vallon de l'Aire demandant au préalable aux écoles de contribuer avec des dessins. Le jury du concours fut présidé par le célèbre artiste Carougeois Gérald Poussin. Une vingtaine d'enfants accompagnés par leurs parents ou grands-parents y participèrent. Le stand a reçu aussi la visite de conseillères administratives, de conseillers municipaux et de promeneurs.
L'Ecole Rudolf Steiner a tenu un stand à proximité et a remporté plusieurs des prix de dessin. Nous remercions également le mécénat de l'entreprise Caran d'Ache, qui a offert les prix sous forme de boîtes de crayons de couleurs et celle de l'entreprise Construction Perret SA qui nous a fait un généreux don financier.
- Les partenariats avec les écoles nous sont chers c'est pourquoi nous nous réunissons de nouveau en assemblée dans une école et nous poursuivrons cette sensibilisation.

En conclusion

Nous nous réjouissons que nos actions menées par nos groupes de travail portent leurs fruits par des interventions et de futures résolutions de l'Etat et des Communes : comme La Gouvernance de l'Aire et ses trois groupes de travail, la protection du Domaine des Ormeaux, les Cherpines et la protection de l'Aire, le chemin sur le Beau. Nous espérons avoir gain de cause pour notre juste recours. Notre volonté est que l'ANPVA soit un partenaire constructif et attentif à l'environnement. Nous désirons d'autre part avoir aussi des membres actifs ! La vie de l'association ne peut pas se reposer seulement sur le comité, alors n'hésitez pas à nous proposer des idées, des remarques et à nous offrir votre expertise professionnelle.

Le rapport d'activités de 2021 est approuvé à l'unanimité

5. Rapport du Trésorier (Exercice 2021 du 01.01.2021 au 31.12.2021)

Monsieur Jacques Roulet lit son rapport. L'exercice financier 2021 boucle avec un résultat positif.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

Monsieur Philippe Hayoz présente le rapport. Après avoir remercié le trésorier pour

l'exactitude de son travail, il propose à l'Assemblée d'accepter les comptes qui sont proposés et d'en donner décharge au comité pour la gestion de l'exercice 2021.

L'assemblée vote le rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes à l'unanimité

7. Adoption des divers rapports de l'exercice 2021 et décharge au comité.

L'assemblée vote Approbation générale, pas d'abstention ni de refus

8. Fixation de la cotisation annuelle

Le montant des cotisations est inchangé pour 2022.

9. Modification des statuts

L'objectif de modification de l'article 3 des statuts est de permettre à l'association de pouvoir déposer des recours auprès d'un Tribunal.

Le texte de modification est fondé sur la modification des statuts de l'ASC.

Intervention de Madame la Présidente de l'ASC :

*Le but **d'ordre idéal** doit être mentionné afin que les tribunaux ne puissent rejeter les recours. L'ASC va tester avec le recours qu'elle a fait pour les Evaux leurs nouveaux statuts.*

Michel Marti, souligne l'importance de la remarque et remercie l'ASC.

L'unanimité accepte la proposition de s'inspirer de l'ASC pour cette clause.

Son but est d'ordre idéal et non lucratif dans tous les domaines précédemment cités. L'ANPVA est apolitique et non confessionnelle.

Assemblée accepte à l'unanimité la modification des statuts de l'ANPVA dans ce sens.

Les statuts seront donc changés selon la proposition soumise à l'assemblée avec l'adjonction de l'ordre idéal.

10. Election des membres du comité

Reconduisent leur mandat :

Béatrice Bengtsson, co-présidente

Jacques Roulet, co-président, trésorier ad-intérim

Suzanne Kathari, membre

Nouveaux membres :

Janine Belleville

Anne-Claude Vallée

Jean-Luc Dumont, secrétaire

Christian Starkenmann

Membres démissionnaires :

Michel Marti

Jacques Tissot

Yan Gerdil

Julien Tinner (Membre honoraire, gère le site internet)

Vérificateurs aux comptes :

Nouveau vérificateur :

Jean-Paul Vallée

Christian Marti (annoncé hors assemblée)

Vérificateurs démissionnaires : (Ils sont remerciés pour leurs activités dans cette fonction depuis de nombreuses années)

Madelaine Maître

Philippe Hayoz

Appel aux membres : Le poste de trésorier est à repourvoir
L'assemblée vote à l'unanimité l'élection du nouveau comité.

11. Propositions individuelles

Pas de proposition.

Les co-présidents closent l'Assemblée Générale à 20h 55 et remercient les membres de leur participation.

Confignon, le 10 mai 2022